



DELIBÉRATIONS N°73
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2022

DEL 2022.05.25/73

Thème :
TRAVAUX

Objet :
Square Termier :
travaux
d'aménagement /
demande de
financement auprès du
Département

Convocation :

Date : 18/05/2022

Affichage : 18/05/2022

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 24

Nombre de
suffrages

exprimés : 31

Le **mercredi 25 mai 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à André MARTIN
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
Yoann LAGIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Aurélie POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Absents excusés :

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Stéphane SIMOND, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Alexis LALANNE, Aurélie POYAU

Absents :

Aïcha CHERIF, Richard CHARPENTIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_73-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

CONSIDERANT les dégradations progressives de la qualité de l'espace public dans le square Termier, du fait de son ancienneté, de l'absence d'arrosage et de la fréquentation importante des chiens notamment ;

CONSIDERANT la proposition d'aménagement formulée par les agents du service des espaces verts, consistant à rénover les espaces : pelouses, allées et potentiellement une aire dédiée aux chiens ;

CONSIDERANT la construction récente de plusieurs dizaines de logements à proximité de ce square ;

CONSIDERANT le montant prévisionnel de l'aménagement estimé à 41 600 € ;

CONSIDERANT les travaux de la commission « Environnement, Transports, Déplacements et Travaux » réunie le 23 mai 2022 ;

AR Prefecture

005-210500237-20220525-2022_05_73-DE
Reçu le 01/06/2022
Publié le 01/06/2022

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations, sur la base du plan de financement suivant :

Département 30% :	12 480 €
CCB – FSST :	8 736
Ville :	20 384 €
Total :	41 600 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2022.05.25/73

PUBLIÉE LE : **01 JUIN 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

